



# DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique Spécial (CTS),

Les sujets qui seront abordés aujourd'hui sont attendus de pied ferme par notre organisation syndicale et par tous les agents du Centre Pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet.

En commençant par la Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS) dont le chantier avance rapidement et doit être livré pour mars 2023. Il est grand temps que vous nous donniez des informations « officielles » sur le fonctionnement du bâtiment, des rythmes de travail et un calendrier de mise en service.

Les agents attendent ces informations afin de se positionner ou non, il en va de leurs perspectives professionnelles au sein de notre établissement.

Autre sujet concernant les postes à pourvoir sur l'établissement, l'ouverture de 4 postes au service de l'Equipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) afin de s'occuper des extractions médicales.

Notre organisation syndicale (OS) souhaite que la direction locale exerce des pressions au niveau de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille afin de faire en sorte que notre établissement soit pourvu en personnel avant les prochains arbitrages pour la mobilité du 1er semestre 2022.

## **FO Justice**

### **a TRAVAILLÉ et a OBTENU**

# **8 AGENTS SUPPLÉMENTAIRES**

## **Et continuera de demander DAVANTAGE d'agents !!!**

Mais encore, beaucoup d'autres questions de sécurité et d'autres sujets comme la proposition **FO Justice** de créer localement une Unité de Soutien Psychologique (USP) post-trauma, comme ils existent au sein de l'armée ou du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) sur plusieurs départements... Encore une fois notre ministère est à la traîne pour s'occuper des agents...

Et c'est à nous, au niveau local qu'il revient de prendre le « taureau par les cornes »... Il ne faut pas oublier tous nos collègues qui ont assisté ou vécu des scènes exceptionnelles et que l'administration ne pouvait pas aider !!!



Enfin, **FO Justice** désapprouve l'instruction de la direction locale sur les « demandes de récompenses » pour les agents. Une demande de récompense est un signe de reconnaissance pour l'implication et l'engagement professionnel des agents. Il est important de mettre à l'honneur les agents qui par leurs actions honorent notre profession.

**FO Justice** fait l'observation amère que, de nos jours, il est beaucoup plus compliqué de récompenser la loyauté et le professionnalisme d'un agent.

Notre administration veut lutter contre l'absentéisme en maniant le « bâton », plutôt qu'en mettant à l'honneur ses agents méritants !!!

**Ce manque de reconnaissance peut expliquer en partie l'ABSENTÉISME et la NON-FIDÉLISATION de l'agent à son établissement et son administration !!!**

Et pourtant comme l'indiquent certains résultats du rapport social que **FO Justice** a dénoncé au Directeur Interregional des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille, durant le CTI du juin 2022 et dans la déclaration liminaire de l'**UISP FO Justice PACA-Corse** lu au CTI du 13 octobre 2022, près de **50% des Directeurs des Services Pénitentiaires (DSP) de la DISP de Marseille** ont reçu des récompenses nationales pour avoir « **fait leurs travail** » !!!

**DE LA PROVOCATION !!!**  
**pour ceux qui sont en première ligne !!!**

La DAP, la DISP et la direction locale conviennent qu'il faut trouver les causes de l'absentéisme ou de la démotivation des agents, et qu'il est nécessaire **de se réunir pour en discuter et trouver la ou les solutions**. Pour la majorité du personnel et **FO Justice**, la reconnaissance et les récompenses ont un impact positif pour la satisfaction au travail.

Notre administration a tendance à **oublier de NOUS féliciter** lorsqu'il s'agit de faire « **notre travail** ». Surtout lorsque les conditions pour sa réalisation se dégradent fortement (surencombrement, problème RH, insécurité...).

Autant de sujets qui importent beaucoup pour notre OS, car ils impactent la vie professionnelle et personnelle des agents !!!

**COMME TOUJOURS**  
**FO Justice**  
**EST PRÉSENT POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DU PERSONNEL**

Les représentants du CTS **FO Justice**  
Le 03 novembre 2022

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

**FO Résister / FO Rien Lâcher !!!**

